



## DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/10/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de suffrages : 12

### Date de convocation

25/10/2023

### Date d'affichage

25/10/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

07/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

### **Etaient présents :**

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

### **Procuration(s) :**

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

### **2023-68 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE POUR LA REPARATION DU SOUTIEN DU CHEMIN FORESTIER LONGEANT LA VOIE VERTE**

Monsieur le Maire fait savoir que des travaux de réfection du soutien du chemin forestier longeant la voie verte sont nécessaires.

Il convient de créer un mur d'enrochement sur un lit de sable en soutien du chemin forestier.

Les établissements PAULET ont fourni le devis le mieux-disant pour la réalisation de ce travail ; le devis se monte à la somme de 4 570 € hors taxe pour la réalisation du mur d'enrochement et la fourniture de 30 tonnes de pierres (la Commune en fournissant 10 tonnes qu'elle possède déjà).

Monsieur le Maire propose de retenir le devis des établissements PAULET et de demander une subvention à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse dans le cadre du fonds de concours pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal,

DECIDE de retenir le devis des établissements PAULET ;

Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse dans le cadre du fonds de concours pour la réalisation de ces travaux.

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à cette affaire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FROMELENNES  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, written over the text "Le Maire," in the previous block.